

## L'intégration des soins et des services

**Pôle Santé** Pays-d'Enhaut (PSPE) a enregistré 24 000 consultations médicales l'année dernière, sans compter celles réalisées par le cabinet des médecins actifs à l'Hôpital. C'est ce que nous indique le Rapport de gestion 2019 dont la parution a été retardée à cause de l'engagement nécessité par la Covid-19. Toute la population recevra ce document ces tous prochains jours.

Cette première année du PSPE été marquée par la mise en commun médicale et administrative des trois entités maintenant réunies: l'Hôpital du Pays-d'Enhaut, les EMS des Quatre-Saisons et de Praz-Soleil.

- L'opération complexe a été pilotée par le Conseil de la Fondation PSPE présidée par Éric Fatio et la nouvelle Direction composée du Dr Laurant Sandoz (Directeur médical) et de M<sup>mes</sup> Pascale Castellani (Directrice générale) et Nathalie Nicodet (Directrice des soins); la mutation s'est déroulée avec un triple objectif:
- assurer aux personnes prises en charge les mêmes soins que ce soit en institutions hospitalières ou à domicile;
  - intégrer les activités des services d'exploitation et d'intendance (notamment pharmacie, restauration, support informatique, service technique et sécurité);
  - rapprocher les équipes soignantes et coordonner les statuts du personnel.

### Nouvelles offres de soins

Aux 24 000 visites annuelles, il faut ajouter plus de 8300 traitements ambulatoires, dont 31 % en urgence. Les patients ont bénéficié de soins prodigués par une trentaine de médecins couvrant 20 spécialités médicales. En 2019, la médecine générale a été renforcée. On note que l'ensemble du PSPE dispose de 53 lits d'EMS et de 15 lits en soins aigus et de réadaptation.

### Le personnel très sollicité

Lors de sa mise sur orbite, les institutions regroupées au sein du Pôle Santé comptaient 195 collaborateurs, dont 55 à Praz-Soleil. Un nouveau processus salarial a été mis en place – avec le maintien des acquis – pour gérer les paramètres qui variaient d'une institution à l'autre. Cette phase a beaucoup sollicité le personnel dans tous les domaines qui, selon Madame Castellani, Directrice Générale, a «su déployer des trésors de créativité et d'agilité pour répondre à de multiples questions nouvelles pour eux. La mobilisation et l'engagement des équipes a été exemplaire». Cela s'est notamment remarqué dans le fait que le taux d'absentéisme au PSPE est le plus faible des hôpitaux du Canton.

Les trois institutions réunies dans le PSPE ont vécu bien d'autres événements en 2019 et le Rapport distribué à toute la population pourra en découvrir une cinquantaine dans le «Journal des réalisations» inclut dans le Rapport annuel.

On terminera en rappelant que c'est en septembre 2019 qu'ont repris les travaux de construction du futur EMS. (c.)

## Journées parrainage durant l'hiver

Dès l'ouverture de la saison hivernale, un nouveau concept de parrainage sera disponible afin de permettre à des personnes en situation de handicap de s'adonner aux plaisirs du ski adapté.

Notre association souhaite permettre à tout le monde de pouvoir pratiquer des activités telles que le ski alpin. Et quelle meilleure expérience d'intégrer les donateurs dans celle-ci.

Sous une forme de parrainage, chacun aura la possibilité d'offrir à un membre de sa famille, une connaissance ou simplement à une personne avec des besoins particuliers, le plaisir de ce sport de montagne.

Durant une demi-journée ou une journée complète, un engin de type tandemski ainsi qu'un de nos pilotes expérimentés seront mis à disposition pour apprécier et dévaler les pistes de la région. Le parrain ou la marraine recevra



au cours de l'activité des images afin de pouvoir suivre les aventures de la personne bénéficiaire.

Les personnes souhaitant participer à un parrainage pourront se renseigner sur notre site internet [www.capdenho.ch](http://www.capdenho.ch)

**Information:** Alice Jaquillard, Marketing et Communication, 079 872 10 90.

## Votations fédérales du 29 novembre 2020

L'initiative «Enprises responsables» pour protéger l'être humain et l'environnement a été acceptée par le peuple suisse, par 50,7 de OUI et 49,3% de NON, mais a été refusée par la majorité des cantons, avec un taux de participation de 46,5%. C'est la deuxième fois seulement de notre histoire, la première depuis 1955, que ce cas de figure se présente. A part le Valais, tous les cantons romands l'ont acceptée, ainsi que le Tessin, Berne et Zurich, et aussi Bâle-Ville. «Les multinationales ont construit davantage de dispensaires, de salles de classe et creusé davantage de puits que les initiants qui ont dépensé des millions dans cette campagne», estime le président du lobby du négoce de matières premières, M. Ramon Esteve. Les adversaires de l'initiative ont surtout fait campagne en Suisse allemande, sachant que cela n'en valait pas la peine en Suisse romande. La

carte qui illustre cette votation montre bien le «Rostigraben» qui est une des constantes de notre histoire contemporaine. Le canton de Vaud a accepté cette initiative à près de 60% et la Commune de Rossinière l'a acceptée à deux voix près,

L'autre objet qui était soumis à votation populaire était une initiative lancée par le GSsa (Groupement pour une Suisse sans armée) préconisant «une interdiction de financement des producteurs de matériel de guerre». Elle a été refusée par une majorité de 57,5% et acceptée seulement par les cantons de Genève, Neuchâtel, Jura et Bâle-Ville. Malgré le soutien presque unanime des socialistes et des écologistes, cette initiative a été farouchement combattue par les milieux économiques attachés à l'engagement de la Suisse pour une place financière plus durable, par le dialogue et non par des interdictions. Les Vaudois ont rejeté cette initiative par 50,8% contre 49,2% Les trois Communes du Pays-d'Enhaut l'ont rejetée assez nettement.

M. Z.



Electeurs inscrits	Entreprises responsables pour protéger l'être humain et l'environnement		Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre		
	OUI	NON	OUI	NON	
<b>Château-d'Œx</b>	2062	428	451	332	541
<b>Rougemont</b>	455	75	104	54	123
<b>Rossinière</b>	368	79	77	55	97
<b>Pays-d'Enhaut</b>	2885	582	632	441	761
<b>Riviera – PdE</b>	45 689	13 296	8924	11 188	10 854
<b>Canton VD</b>	458 962	127 545	85 585	103 962	107 310
<b>Suisse</b>		1 299 173	1 261 673	1 081 731	1 460 755
<b>Pourcentage OUI/ NON</b>		50,73 %	49,27 %	42,55 %	57,45 %
<b>Taux de participation (CH)</b>		47,02 %		46,93 %	

L'hiver météorologique commence le 1er décembre et dure jusqu'à la fin du mois de février. Comme chaque année, les premières neiges sur les routes ont provoqué de nombreux accidents et autres perturbations.